

Après les attentats

« Pas de vraie liberté sans respect et sans fraternité »

Profondément meurtris par les attentats islamistes et plus particulièrement par celui d'un enseignant à Conflans puis de trois catholiques dans une église de Nice, les évêques de France réunis en Assemblée plénière condamnent sans réserve ces crimes.

Ils rappellent la forte déclaration du Pape François dans son encyclique *Tous frères* : « *Le Grand Imam Ahmad Al-Tayyeb et moi-même avons déclaré fermement que les religions n'incitent jamais à la guerre et ne sollicitent pas des sentiments de haine, d'hostilité, d'extrémisme, ni n'invitent à la violence ou à l'effusion de sang.* » (*Fratelli Tutti*, octobre 2020).

En s'associant à l'hommage national qui est rendu à Simone, Nadine et Vincent, les évêques de France interpellent tous leurs compatriotes :

Et si nous commençons par le respect et la fraternité ?

1. La liberté doit être défendue, sans faiblesse. Est-ce à dire que la liberté d'expression ne doit connaître aucune retenue vis-à-vis d'autrui et ignorer la nécessité du débat et du dialogue ? Oui, les croyants, comme tous les citoyens, peuvent être blessés par des injures, des railleries et aussi par des caricatures offensantes.

Nous n'en appelons pas qu'à la loi : nous invitons chacun, en conscience, au respect.

2. « Liberté, égalité, fraternité » : la fraternité est une valeur républicaine. Notre exercice de la liberté ne peut pas l'ignorer. Nous devons en tenir compte dans nos comportements individuels et collectifs, personnels et institutionnels.

Nous vous partageons notre conviction profonde : **la liberté grandit quand elle va de pair avec la fraternité.**

Comme le dit Saint-Paul : « 'Tout est permis', dit-on, mais [...] tout n'est pas bon', 'Tout est permis, mais tout n'est pas constructif'. Que personne ne cherche son propre intérêt, mais celui d'autrui » (1 Cor 10, 23-24).

Il est temps de réfléchir à la manière dont nos institutions collectives et nos comportements individuels doivent promouvoir le respect et déployer la fraternité.

Cette réflexion urgente doit être engagée par les pouvoirs publics.

Elle concerne chacun d'entre nous. Elle nous concerne tous.